

Plan d'actions 2020 2021

Accessibilité numérique du site pole-emploi.org
Septembre 2020



Plan annuel 2020 – 2021

Le plan d'action 2020-2021 s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'accessibilité numérique du site pole-emploi.org conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Notre but étant de s'approcher au mieux d'une conformité totale aux normes annoncées dans la dernière version du RGAA.

Type	Action	Mise en œuvre	Réalisation
Plan annuel 2020-2021	Mise en place.	Septembre 2020	Novembre 2020
Audit	Analyse, priorisation et tests approfondis avec l'équipe d'accessibilité en interne.	Février 2021	
Correctifs de conformité 1/2	Mise en place des correctifs de conformité à la RGAA 4.X.	Juin 2021	
Accessibilité du moteur de recherche	Rendre accessible le moteur de recherche.	2021	
Formation	Intégration des recommandations d'accessibilité au guide de contribution. Formation des contributeurs.	Juin 2021	
Correctifs de conformité 2/2	Mise en place de correctifs de contribution.	Juillet 2021	
Audit	Analyse basée sur un échantillon par un expert externe.	Juillet 2021	
Conformité au RGAA 4.X	Mise en place de la nouvelle déclaration d'accessibilité en conformité totale avec le RGAA 4.X.	Septembre 2021	
Plan annuel 2021-2022	Etude et mise en place.	Septembre 2021	